



Éducatrice qu'elle sont ces limites

Par **kamel**, le **24/03/2009** à **22:51**

bonjour je suis passé devant le juge des enfants il m'a confié un enfant à ma charge digne de confiance mais voilà j'ai un petit problème avec l'éducatrice elle veut tout gérer les week-end ou l'enfant doit passer soit chez son père soit chez la mère alors que le juge me l'a stipulé dans le rapport que c'est moi qui dois gérer les week-end moi ma question est-ce qu'elle est vraiment le rôle de l'éducatrice et qu'elle sont ses limites est-ce que je peux demander un changement de celle-ci !! ça commence à être assez cassant